

Le gouvernement togolais octroie la licence 3G à Atlantique Telecom (Moov) Togo

Lomé le 18 janvier 2016- Le gouvernement togolais autorise l'opérateur mobile MOOV à déployer un réseau 3G au TOGO. Le décret, portant autorisation de l'extension aux services 3G à la licence pour l'établissement et l'exploitation des réseaux de communications électroniques mobiles 2G précédemment octroyée à l'Atlantique Telecom Togo, a été adopté par le conseil des ministres du 13 janvier 2016.

Cette autorisation s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE et du gouvernement, de rendre les services Internet haut-débit, accessibles à toutes les couches de la population et dans toutes les localités du pays, à des prix très abordables.

Ladite autorisation, accordée pour une durée de 6 ans, prend fin le 20 décembre 2021, qui coïncide avec l'expiration de la licence 2G dont est titulaire l'opérateur Moov Togo depuis son renouvellement le 21 décembre 2009.

La troisième génération de téléphonie mobile (3G) permet aux usagers, de naviguer plus efficacement sur internet avec des débits descendants pouvant atteindre 6 Mbps et une meilleure qualité de service. Ce qui ouvre ainsi la porte à des usages multimédias tels que la transmission de vidéo, le streaming, la visio-conférence, etc. et offre également des opportunités extrêmement importantes aux acteurs togolais du secteur de l'économie numérique (développeurs, etc.).

Cette nouvelle autorisation accordée à Moov d'offrir des services mobiles 3G et extensions, va créer une nouvelle dynamique sur le marché de l'internet mobile au Togo. En effet, les consommateurs pourront ainsi disposer d'une véritable faculté de choix entre les services internet offerts par les opérateurs existants (Togo Cellulaire, Moov et Togo telecom qui offre des services internet fixe). Cette dynamique de concurrence aura pour effet une baisse des prix et une amélioration de la qualité des services.

Aussi, l'opérateur Moov s'est engagé à réaliser des investissements importants, notamment dans le cadre du déploiement de son réseau 3G et le renforcement de son réseau de transport, mais également à l'extension de la couverture du territoire et à la création de nouveaux emplois.

Le gouvernement entend très prochainement initier la réflexion sur l'introduction de la 4G, pour permettre au Togo de bénéficier des dernières technologies et d'entrer de plein pied dans la société de l'information. Ce qui permettra également une rationalisation des investissements entre les différents réseaux (2G, 3G, 4G) et offrira au consommateur togolais, la possibilité de disposer des débits souhaités selon l'endroit où il se trouve ou selon ses usages, au meilleur prix.

A propos de :

La 3G est une technologie de la téléphonie mobile. Elle est la 3^{ème} Génération de la Technologie mobile, constituée de systèmes voix et données supportant des services de données haut-débit. Aujourd'hui sur le plan mondial elle est dépassée par la 4G (quatrième génération) qui propose à son utilisateur une navigation beaucoup plus rapide et des téléchargements des dossiers lourds en un temps record.